

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

adiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractère personnel.

Nº P19-0046923

M^o = 17364

Autres

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1777 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : OMARI Nouria

Date de naissance : 27/07/1952

Adresse : Habtat el le

Tél. : 06 61 45 55 74 Total des frais engagés : 152,00 + 656,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr BENKABBOU KLEIN
Brigitte
48, Rue Mehdi Ben Barka Bourgogne
Casablanca - Tél. : 05 22 27 09 38

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : OMARIE HASSAN Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : cef B

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 29/10/2019

Signature de l'adhérent(e) :

Ommi

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/10/19	ECOP	150	150	Dr BENKABBOU KLEIN Brigitte 48, Rue Mehdi Ben Barka Bourgogne Casablanca - Tél. : 05 22 27 09 38

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet de Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DR BENKABBOU KLEIN Tél. 05 22 27 09 38	29/10/2019	656,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

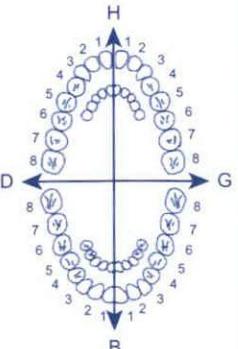
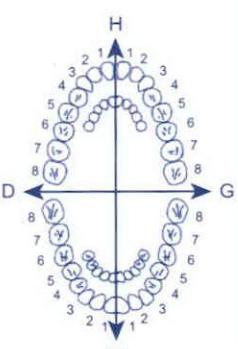
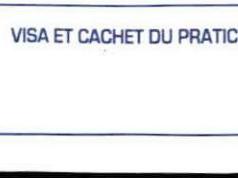
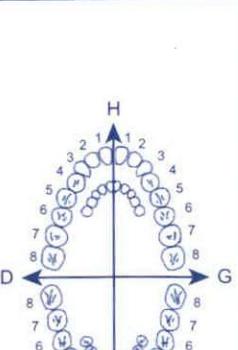
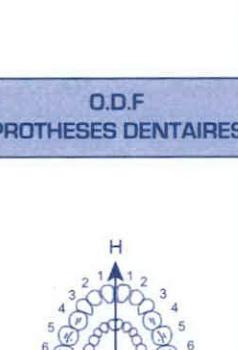
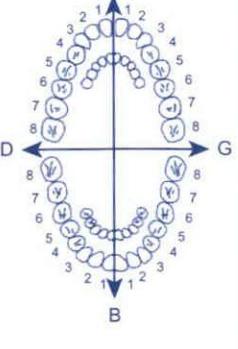
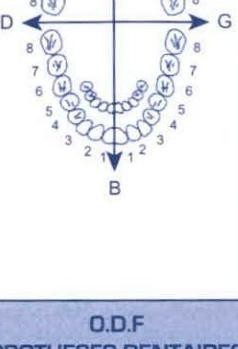
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
H	25533412	21433552		
D	00000000	00000000		
B	35533411	11433553		
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Docteur BENKABBOU - KLEIN Brigitte

Diplômée de la Faculté de Médecine
de NANCY

Ancien Médecin de l'Hôpital d'Enfants
du C.H.U. d'Averroes
MEDECINE GENERALE

48, rue Mehdi Ben Barka
Hay Tassahoul bourgogne
CASABLANCA

Tell. : 0522.27.09.38 - Fax. : 0522.26.62.44
E-mail : b.Klein3105@gmail.com

الدكتورة بن قبو كلين بريجيت

خريجة كلية الطب بناسسي

طبيبة سابقاً بمستشفى الأطفال
بالمعهد الطبي الجامعي ابن رشد

48، زنقة المهدي بن بركة هي تسهل
بوركون الدار البيضاء
الهاتف : 0522.27.09.38
الفاكس : 0522.26.62.44

Casablanca, le 29/10/2019

Merci Mme

106.21 PL

Truscan 4 g

5 I.M.

65.00

Oxeflex 200 SV

50 P x 2 1 J

125.00

Soflex 250 SV

2 Baftex x 20

54.00

Benzyl los SV

50 P 1 J

32.00

Cladex 50 mg

50 tablet

SV

2 RL

SV

SV

SV

SV

PHARMACIE L'ÉVIDENCE ANNAM
Drs. A. RAOUFI et S. RAOUFI
Résidence en Pharmacie
Tél: 022.89.43.09 - Annam Outlets
Casablanca

~~30,90~~ ~~Parcosflu~~
—
~~50 RX 20 J~~



LOT: GB81531
PER: 08/2021
PPV: 185 DH 00

Cinla

Bien agiter avant chaque utilisation

~~25,00~~ ~~Vcolest 20g~~
—
~~50 g 6 si~~



756.135.96.16

Dr BENKABBOU KLEIN
Brigitte
48, Rue Mehdi Ben Barka Bourgogne
Casablanca - Tél.: 05/22 27 09 38

LOT: P-02-2
PER: 01-2022
PPV: 106,80DH

Parasphan®

PPV 30DH90
EXP 06/2021
LOT 86071 2

PHARMACIE RÉSIDENCE ANNAIM
SIDI BOU BRAÏD
Doktor: Pharmacie
4, Résidence Annaim Oufa
(al.: 022.88.43.09 - Casablanca)

LOT 181034
EXP 02/2021
PPV 75.00DH

55,00

Clartec®
Loratadine

LOT : 9897
UT. AV : 10 - 20
P. V. : 32 DH 00

10 mg

Medicament Antiallergique

91.90.95.1

LOT: P-02-2
PER: 01-2022
PPV: 106,80DH



PPV 65DH00 EXP 03/2021
LOT 83059